



à  
Monsieur le Ministre des transports

Perpignan, le 19 juillet 2012

**COPIE**

Monsieur le ministre,

Les 150 km de la ligne nouvelle Montpellier/Perpignan, en projet depuis 1990, seront le point final à la liaison à grande vitesse vers l'Espagne.  
Le comité de pilotage du projet, réuni le 27 juillet 2012, doit décider des variantes de tracés et des sections aptes à recevoir le fret, avec les différents coûts estimés.

Europe Ecologie-Les Verts Languedoc-Roussillon considère que cette ligne est essentielle au développement d'une alternative ferroviaire, sur un axe languedocien asphyxié par le trafic routier. Toutefois il est indispensable d'attirer votre attention sur les écueils qui risquent de compromettre ce projet d'infrastructure nouvelle.  
En effet la Décision Ministérielle du 14/11/2011 demande que « la conception géométrique du tracé (...) devra permettre à terme une circulation à 350 km/h sur l'ensemble du parcours ».

Cette recherche de la Très Grande Vitesse, dans une région fortement urbanisée et au relief difficile, est très pénalisante: elle génère d'importants surcoûts, limite la part du fret routier reporté vers le rail et rend quasiment impossible une bonne insertion environnementale.

Il n'est pas indifférent que la cour des comptes, dans son rapport du 2 juillet, remette en cause certaines grandes infrastructures, et en particulier les lignes à grande vitesse. Son argumentaire conforte a posteriori les préconisations d'Europe Ecologie-Les Verts Languedoc-Roussillon lors du débat public de 2009 : une vitesse de service de 220 km/h pour les voyageurs et 120km/h pour le fret, sur une ligne entièrement mixte entre Montpellier et Perpignan.

Entre la très grande vitesse pour un gain de quelques minutes et l'assurance de voir bientôt réalisée une infrastructure rendant le meilleur service aux territoires et aux usagers, le choix, aujourd'hui, ne peut plus faire de doute.

Dans une période de nécessaire rigueur dans l'engagement de la dépense publique il vous appartient maintenant, Monsieur le ministre, de prendre les bonnes décisions pour l'avenir de la France et des Français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très haute considération.

Agnès Langevine  
Secrétaire régionale EELV Languedoc Roussillon